

Pièces d'identité acceptables comme preuve de nom et adresse

1. Permis de conduire de l'Ontario
2. Carte Santé de l'Ontario (avec photo)
3. Carte-photo de l'Ontario
4. Certificat d'immatriculation de véhicule automobile de l'Ontario (partie relative au véhicule)
5. Chèque personnalisé annulé
6. Contrat hypothécaire, bail ou convention de location se rapportant à un bien situé en Ontario
7. Police d'assurance ou relevé d'assurance
8. Contrat de prêt ou autre accord financier avec une institution financière
9. Document délivré ou certifié par un tribunal de l'Ontario
10. Tout autre document provenant du gouvernement du Canada ou de l'Ontario ou d'une municipalité de l'Ontario ou d'un de leurs organismes
11. Tout document provenant d'un conseil de bande de l'Ontario constitué en vertu de la Loi sur les Indiens (Canada)
12. Avis de cotisation de l'impôt sur le revenu
13. Relevé de Prestation fiscale pour enfants
14. État des prestations d'assurance-emploi versées - T4E
15. Relevé de la Sécurité de la vieillesse - T4A (OAS)
16. État des prestations du Régime de pensions du Canada - T4A (P)
17. État de compte du cotisant au Régime de pensions du Canada
18. Relevé de virement automatique pour le programme Ontario au travail
19. Relevé de virement automatique pour le Programme ontarien de soutien aux personnes handicapées
20. État des prestations de la Commission de la sécurité professionnelle et de l'assurance contre les accidents du travail - T5007
21. Avis d'évaluation foncière
22. Relevé de carte de crédit, de compte bancaire, de REER, de FERR ou de REEL, ou feuillet T5
23. Carte de l'INCA ou carte d'un autre organisme de bienfaisance enregistré qui fournit des services aux personnes handicapées
24. Carte ou dossier d'hôpital
25. Attestation de résidence sur le campus, délivrée par le bureau ou les responsables des résidences d'étudiants d'un établissement postsecondaire
26. Attestation de résidence dans un foyer de soins de longue durée au sens de la Loi de 2007 sur les foyers de soins de longue durée, délivrée par l'administrateur du foyer
27. Facture d'un service public (électricité, eau, gaz, téléphone, câblodistribution ou commission des services publics)
28. Talon de chèque, feuillet T4 ou relevé de paie délivré par un employeur
29. Relevé de notes délivré par un établissement postsecondaire